

CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 4 JUILLET 2017
COMPTE-RENDU SOMMAIRE

(Affiché en exécution de l'article L2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie de VILLARS, le **Mardi 4 juillet 2017 à 19h00** sous la Présidence de **Monsieur Paul CELLE, Maire**.

I./ FINANCES – BUDGET COMMUNAL

1 Budget communal 2017 – Approbation d'une première décision modificative.

Le Conseil municipal approuve la première décision modificative du budget communal exercice 2017. La section de fonctionnement est diminuée de 23 750 € et la section d'investissement est augmentée de 284 780 €.

2 Budget communal 2017 – Financement du programme d'investissement 2017 – Recours à l'emprunt bancaire au titre de l'exercice 2017.

Compte tenu du programme d'investissement 2017 et suite à l'organisation d'une consultation de plusieurs établissements bancaires, le Conseil municipal approuve la signature d'un emprunt bancaire, dans la limite de 1 200 000 € autorisé au budget 2017, auprès du Crédit Agricole Loire Haute Loire. L'emprunt mobilisé sera souscrit à taux fixe de 1.45% pour une durée de 20 ans.

3 Subvention – Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association « ARAL ».

Le Conseil municipal approuve le versement d'une subvention exceptionnelle de 2 000 € à l'association « ARAL » pour l'organisation du goûter de fin d'année.

4 Budget annexe Espace Beaunier 2017 – Financement du programme d'investissement 2017 – Recours à l'emprunt bancaire au titre de l'exercice 2017.

Compte tenu du programme d'investissement 2017 et suite à l'organisation d'une consultation de plusieurs établissements bancaires il est proposé aux conseillers municipaux d'autoriser la signature d'un emprunt bancaire, d'un montant de 300 000 € autorisé au budget annexe Espace BEAUNIER 2017, auprès du Crédit Agricole Loire Haute Loire. L'emprunt mobilisé sera souscrit à taux fixe de 1.45% pour une durée de 20 ans.

5 Assurance multirisques de la commune – Lancement d'une consultation en vue de la passation d'un marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage d'étude et de conseils pour la passation d'un marché d'assurance multirisque du patrimoine immobilier et des installations communales

Le Conseil municipal approuve le lancement d'une consultation en vue de la passation d'un marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage d'étude et de conseils pour la passation d'un marché d'assurance multirisque du patrimoine immobilier et des installations communales.

Le coût de cette prestation d'assistance à maîtrise d'ouvrage est estimé à 16 000 euros hors taxes pour l'ensemble des missions sollicitées.

II / BATIMENTS – VOIRIE- DEVELOPPEMENT DURABLE

1 Construction de vestiaires au complexe sportif – Approbation d'un avenant n°1 au lot n°10 carrelage faïence attribué à l'entreprise DI CESARE – Autorisation donnée à Monsieur le Maire pour le signer.

Le Conseil municipal approuve un avenant n°1 sur le marché de construction de vestiaires sportifs, lot n°10 « carrelage faïence », confié à l'entreprise DI CESARE :

Lot n°10 carrelage faïence :

DI CESARE

- montant initial	63 084.28 € H.T.
- avenant n°1	179.40 € H.T.
- nouveau montant du marché	63 236.68 € H.T.

2 Construction de vestiaires au complexe sportif – Approbation d'un avenant n°2 au lot n°11 électricité attribué à l'entreprise NOALLY – Autorisation donnée à Monsieur le Maire pour le signer.

Le Conseil municipal approuve un avenant n°2 sur le marché de construction de vestiaires sportifs, lot n°11 « électricité », confié à l'entreprise NOALLY :

Lot n°11 Electricité :

NOALLY

- montant initial	55 170.10€ H.T.
- avenant n°1	9 278.00 € H.T.
- avenant n°2	- 587.25 € HT
- nouveau montant du marché	63 860.85 € H.T.

3 Construction de vestiaires au complexe sportif – Approbation d'un avenant n°1 au lot n°12 chauffage VMC plomberie sanitaire attribué à l'entreprise ENGMANN – Autorisation donnée à Monsieur le Maire pour le signer.

Le Conseil municipal approuve un avenant n°1 sur le marché de construction de vestiaires sportifs, lot n°12 « chauffage -VMC – plomberie sanitaire », confié à l'entreprise ENGMANN :

Lot n°12 Chauffage -VMC – Plomberie sanitaire :

SAS ENGMANN

- montant initial	82 951.04 € H.T.
- avenant n°1	- 716.45 € H.T.
- nouveau montant du marché	82 234.59 € H.T.

4 Construction de vestiaires au complexe sportif – Approbation d'un avenant n°1 au lot n°13 VRD espaces verts attribué à l'entreprise COLAS – Autorisation donnée à Monsieur le Maire pour le signer.

Le Conseil municipal approuve un avenant n°1 sur le marché de construction de vestiaires sportifs, lot n°13 « VRD espaces verts », confié à l'entreprise COLAS :

Lot n°13 VRD espaces verts :

COLAS

- montant initial	45 585.56 € H.T.
- avenant n°1	6 045.00 € H.T.
- nouveau montant du marché	51 630.56 € H.T.

5 Projet de démolition des anciens vestiaires du complexe sportif – Lancement de la consultation pour les travaux de désamiantage et de démolition.

Des travaux de démolition de l'ancien vestiaire vétuste du complexe sportifs devront être conduits compte tenu de l'achèvement prochain de la construction des nouveaux vestiaires. Le montant global de ces travaux est estimé à 60 000 euros Hors taxes, sous réserve des travaux de désamiantage.

Le Conseil municipal approuve le lancement d'une consultation selon la procédure adaptée en vue de la passation du marché de travaux.

6 Projet de réalisation d'un nouveau parking pour la médiathèque municipale – Lancement de la consultation pour les travaux de terrassement pour la création d'une plateforme.

Le Conseil municipal approuve le lancement d'une consultation selon la procédure adaptée en vue de la passation d'un marché de travaux de terrassement pour la création d'une plateforme pour le projet de parking de la médiathèque. Le montant des travaux communaux pour la création de cette plateforme est estimé à 100 000 euros Hors taxes, selon la nature des sols.

7 Projet de partenariat avec le Lycée horticole Montravel – Approbation d'une convention partenariale – Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer cette convention.

Le lycée de Montravel implanté à Villars dispense aux jeunes différents cycles de formation professionnelle dans le domaine de l'horticulture, la vente et le paysage. Dans ce cadre différentes actions partenariales sont conduites entre cet établissement public et la commune.

Le Conseil municipal approuve la convention partenariale entre la commune et l'établissement public de Montravel détaillant ces actions conduites entre les deux entités.

8 Patrimoine communal – Cession du bâtiment communal sis 2 rue du Pêchier à la société Action Concept Menuiserie.

La commune est propriétaire d'un local communal au 2 rue du Pêchier, actuellement loué à la société Action concept Menuiserie.

Le Conseil municipal approuve la cession de ce bâtiment communal pour une surface totale de 120 m² au total, cadastré Section AC 198, libre d'occupation ainsi que le quart indivis de la parcelle de terrain attenante AC 184 à usage d'accès pour un prix de vente de l'ensemble fixé à 30 000 €.

III. / VIE SCOLAIRE

1 Fourniture de repas dans les restaurants scolaires et dans les crèches – Approbation du lancement d'une consultation par appel d'offres ouvert en vue de la passation d'un marché public.

La commune a contracté un marché public pour la fourniture des repas en liaison froide arrivant à échéance le 31/12/2017.

Le Conseil municipal prend acte des besoins de fournitures de repas représentant un montant total des dépenses estimés à 426 000 € HT pour la durée du marché fixée à 3 ans et approuve l'organisation d'une procédure de consultation par appel d'offres ouvert, sous la forme d'un accord cadre en vue de la passation des marchés publics de fourniture de repas.

2 Nouveaux rythmes scolaires – Partenariat avec les associations villardaires pour la conduite d'activités pendant les Temps d'Activités Périscolaires – Autorisation donnée à Monsieur le Maire pour la passation de conventions pour l'année scolaire 2017 – 2018.

Le Conseil municipal approuve la passation des conventions d'objectifs et de partenariats entre la commune et les associations volontaires à la mise en œuvre d'activités TAP pour la prochaine année scolaire.

IV. / VIE SPORTIVE

1 Subvention – Attribution de la subvention ordinaire – exercice 2017 – à l'association « Tennis club villardaire »

Le Conseil municipal approuve le versement de la subvention ordinaire, exercice 2017, de 3 250 € à l'association « Tennis club villardaire ».

2 Tarifs Communaux – Approbation d'un tarif d'occupation du terrain synthétique du haut et des vestiaires communaux.

Le Conseil municipal approuve le tarif d'occupation du terrain synthétique du haut et des nouveaux vestiaires : tarif unique et forfaitaire de 140 euros par an.

3 Jeux Olympiques – Motion de soutien à la candidature de la Ville de Paris à l'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques d'été 2024.

Le Conseil municipal apporte son soutien à la candidature de la Ville de Paris à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques d'été 2024 et émet le vœu que cette candidature soit retenue par le Comité International Olympique.

V. / PERSONNEL COMMUNAL

1 Effectifs communaux – Détermination des taux de promotion pour les avancements de grade 2017

Le Conseil municipal fixe les taux de promotion pour les avancements de grade de l'année 2017.

2 Effectifs communaux – Modification du tableau des effectifs communaux.

En vue du bon fonctionnement des services et dans le cadre de la promotion sociale des agents de la commune, le Conseil municipal approuve des modifications au tableau des effectifs communaux.

VI. / VIE CULTURELLE

1 Médiathèque – Présentation du rapport annuel de la médiathèque – Année 2016

Le rapport annuel 2016 de la médiathèque est présenté au Conseil municipal.

VII. / INFORMATIONS DU MAIRE

1. Décisions prises par Monsieur le Maire dans le cadre de sa délégation de pouvoir

Monsieur le Maire informe des décisions prises dans le cadre de sa délégation de pouvoir.

2. Information relative à l'exercice de la compétence AEP conduite par Saint-Etienne Métropole

Le Conseil municipal est informé des avancées de la procédure de renouvellement du contrat de délégation de service public conduite pas Saint-Etienne Métropole pour la distribution d'eau potable sur la commune de Villars.

3. Information du Maire relative à sa délégation de compétence à ester en justice

Dans le cadre de la délégation de Monsieur le Maire, le Conseil municipal est informé des suites de deux recours relevant des ressources humaines de la commune.

4. Conseil Municipal des Enfants

Le Conseil municipal sera informé des dernières actions du CME

Le Maire,

Paul CELLE